

Conseil international du Café
142^e session
28-30 septembre 2026
Genève (Suisse)

**Déclaration de S.E. M. Luc Magloire
Mbarga Atangana, Ministre du
Commerce du Cameroun, prononcée
lors de la cérémonie d'ouverture de
la 142^e Session du Conseil**

Excellence, Monsieur l'ambassadeur, représentant du Gouvernement suisse,

Monsieur le Président du Conseil international du Café,

Madame la Directrice exécutive de l'Organisation internationale du Café,

Madame la Directrice exécutive adjointe du Centre du commerce international,

Madame la Directrice de la Division de la propriété intellectuelle des marchés publics et de la concurrence à l'Organisation mondiale du commerce,

Excellence, Monsieur l'ambassadeur du Cameroun,

Excellences, Mesdames et Messieurs les représentants des États membres,

Mesdames et Messieurs les représentants des organisations internationales du secteur privé et de la société civile,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi et mon pays un réel honneur et un agréable devoir de prendre la parole au nom du Gouvernement de la République du Cameroun à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de cette 142^e session du Conseil international du Café ici à Genève.

Je voudrais avant toute chose adresser mes sincères remerciements aux autorités de la Confédération suisse et à l'Organisation internationale du Café pour leur accueil chaleureux et leur hospitalité. Je sais gré aux autorités suisses pour les dispositions prises en vue d'assurer le succès de nos travaux.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le café demeure une importante culture d'exportation pour de nombreux pays en développement. Il constitue une source de revenus pour des millions de producteurs et de

travailleurs à travers le monde et il contribue directement au développement des territoires ruraux.

Pour les pays africains producteurs, le café représente bien davantage qu'une simple matière première destinée au commerce international. Il est un instrument de développement rural, de création d'emplois, de génération de revenus et de lutte contre la pauvreté.

Au Cameroun, le gouvernement accorde une attention particulière à la relance et au développement de la filière café, avec l'ambition de renforcer sa contribution à la transformation structurelle de notre économie.

L'évolution récente du marché international du café nous enseigne, Excellences, Mesdames et Messieurs, une réalité fondamentale. La durabilité de la filière ne saurait être dissociée de la situation économique et sociale des producteurs. Il est donc essentiel de poursuivre notre réflexion collective sur la manière de garantir une meilleure répartition de la valeur tout au long de la chaîne mondiale du café.

Lorsque les exigences du marché, les exigences de qualité, de traçabilité, de durabilité environnementale et de responsabilité sociale se renforcent, il faut également que les producteurs disposent des moyens techniques et financiers nécessaires pour se conformer à ces exigences. Il ne serait ni juste ni durable que les coûts liés à ces nouvelles exigences soient supportés principalement par les petits producteurs des pays d'origine, alors que l'essentiel de la valeur ajoutée continue d'être créé en aval de la chaîne.

Le Cameroun considère donc que la durabilité doit être économique, sociale et environnementale. À la fois une filière caféière durable qui protège les écosystèmes, mais qui protège également le revenu et l'avenir de celui qui plante, qui entretient, qui récolte et commercialise le café.

Excellences, Mesdames et Messieurs, je ne vous apprends rien. Le commerce international traverse une période singulière qui se traduit par une transformation profonde des données jusque-là en vigueur.

Les marchés de destination exigent désormais davantage de garanties en matière de traçabilité, de qualité, de protection de l'environnement, de respect des normes sociales et de transparence des chaînes d'approvisionnement. Ces évolutions, que nous soutenons, peuvent contribuer à une meilleure durabilité du secteur, mais elles peuvent également devenir des obstacles au commerce lorsqu'elles ne sont pas accompagnées par des mécanismes appropriés de coopération, de financement et de renforcement des capacités.

Le Cameroun estime dès lors nécessaire de renforcer l'appui aux petits producteurs afin qu'ils puissent se satisfaire aux nouvelles exigences sans perdre leur accès aux marchés.

Excellences, distingués participants, à travers notre participation au niveau ministériel à cette 142^e session, le Cameroun souhaite réaffirmer son attachement et son adhésion aux exigences

nouvelles, mais aussi à la coopération internationale que cela induit. L'attachement du Cameroun se trouve notamment marqué par les pleins pouvoirs que j'ai reçus de M. le Président de la République, Son Excellence Paul Biya, pour signer l'Accord international de 2022 sur le café et donc j'annonce officiellement l'accord du Cameroun pour la signature de cet important instrument. C'est officiel. Je l'annonce ici et maintenant.

Évidemment, nous adhérons à ces nouvelles exigences. C'est pour cela que nous acceptons de signer l'Accord. Mais nous souhaitons ajouter, en pointant aux juristes, qu'un contrat, par définition, est un contrat synallagmatique. Ça signifie : je donne, je reçois ; je reçois et je donne. C'est un partenariat. C'est un partage.

Nous estimons, pour notre part, donc, que les exigences nouvelles doivent elles aussi répondre à d'autres exigences, notamment de la part du marché. Parmi ces exigences – et c'est pour nous quelque chose de fondamental, pas simplement pour le Cameroun, mais j'en suis convaincu pour l'ensemble des pays producteurs, notamment africains – c'est la juste rémunération des producteurs. Cela induit la nécessaire transparence du marché qui est elle-même synonyme aussi de la répartition équitable de la valeur générée par le café pour l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur. Pour nous, voilà le sens de notre engagement. Voilà aussi le sens de cette instance si importante, que nous soutenons et qui a l'avantage de réunir à la fois les producteurs, les consommateurs, les organisations internationales et la société civile.

La tenue de cette 142^e session à Genève nous offre donc une nouvelle occasion de renforcer notre dialogue et de rechercher ensemble des réponses aux défis qui se posent à la filière caféière mondiale.

Dans ce contexte, pour conclure mon propos, je souhaite donc plein succès à nos travaux et formule le vœu ardent que cette session du Conseil international du Café marque une étape supplémentaire vers une filière mondiale plus équilibrée, plus juste, plus équitable, plus inclusive, plus prospère et véritablement durable.

Et je terminerai par là, par la durabilité, inclus notre propre remise en cause que nous puissions avancer dans la recherche des solutions aux problèmes qui entravent le bon fonctionnement de notre organisation. Il y a des questions qui demeurent sans trouver de solution, notamment le transfert de l'organisation, entre autres.

Il est important qu'à l'occasion de cette session, nous puissions avancer et qu'enfin nous nous consacrons à l'essentiel plutôt qu'à ces questions administratives qui nous prennent beaucoup de temps et qui ne nous permettent pas d'aller au fond des choses, le fond des choses étant les exigences nouvelles comme je l'ai dit, mais aussi la contrepartie : la juste rémunération du producteur et la transparence du marché.

Plein de succès donc à nos travaux et vive la coopération internationale. Je vous remercie.